



## Quelques explications sur la représentation cartographique

Les cartes géographiques reproduites sur ce site ont été établies à l'aide d'une macro SAS élaborée par Monsieur Markus Eichenberger de l'Office fédéral de l'informatique et des télécommunications. La nomenclature et la délimitation géospaciale des communes, des districts et des cantons résultent d'informations recueillies auprès de l'Office fédéral de la statistique (source des fonds de carte : OFS GEOSTAT / swisstopo, situation au 01.01.2006).

Sont reportées sur les cartes géographiques de la Suisse quelques estimations faites au niveau des communes, des districts ou des cantons. En déplaçant le curseur de l'ordinateur sur les cartes, apparaîtront à l'écran les noms des communes, des districts ou des cantons ainsi que les valeurs aux lieux concernés. En appuyant sur le curseur à l'emplacement d'un district ou d'un canton, des informations plus détaillées par commune ou par district peuvent être obtenues. Les communes, les districts et les cantons sont colorés sur les cartes. La couleur est attribuée en fonction de la valeur que prend la grandeur estimée au lieu concerné.

Sept couleurs au maximum sont utilisées pour montrer l'importance des valeurs de 2003 par rapport à celles observées pour l'ensemble des communes (ou des districts si la représentation au niveau des communes n'est pas faite pour des raisons de confidentialité):

	Valeur inférieure ou égale au 5 <sup>ème</sup> pourcentile des valeurs des communes (ou des districts)
	Valeur comprise entre les 5 <sup>ème</sup> et 20 <sup>ème</sup> pourcentiles des valeurs des communes (ou des districts)
	Valeur comprise entre les 20 <sup>ème</sup> et 40 <sup>ème</sup> pourcentiles des valeurs des communes (ou des districts)
	Valeur comprise entre les 40 <sup>ème</sup> et 60 <sup>ème</sup> pourcentiles des valeurs des communes (ou des districts)
	Valeur comprise entre les 60 <sup>ème</sup> et 80 <sup>ème</sup> pourcentiles des valeurs des communes (ou des districts)
	Valeur comprise entre les 80 <sup>ème</sup> et 95 <sup>ème</sup> pourcentiles des valeurs des communes (ou des districts)
	Valeur supérieure au 95 <sup>ème</sup> pourcentile des valeurs des communes (ou des districts)

(les pourcentiles divisent en 100 parties égales la suite des valeurs des différents communes ou districts rangées par ordre croissant: 5% des communes ou des districts ont une valeur inférieure au 5<sup>ème</sup> pourcentile, 20% inférieure au 20<sup>ème</sup> pourcentile, etc).

Cinq couleurs au maximum sont utilisées pour montrer l'évolution des valeurs de 2003 par rapport à 1995/96 ou à 1997 pour le canton de Bâle-Ville. Les couleurs font ressortir les lieux

- o dont l'inégalité des valeurs (coefficient de Gini):

	a diminué d'au moins 0.05
	a diminué d'un montant entre 0.05 et 0.01
	est resté quasi inchangé (variation entre -0.01 et +0.01)
	a augmenté d'un montant entre 0.01 et 0.05
	a augmenté de plus de 0.05

- o dont la moyenne ou la médiane des valeurs:

	n'a pas augmenté en termes nominaux (augmentation négative ou nulle)
	a augmenté en termes nominaux mais pas en termes réels (augmentation moins forte que celle du coût de la vie, évaluée à 0.74% par an (*))
	a augmenté en termes réels mais moins que le 50 <sup>ème</sup> percentile des taux de croissance des communes
	a augmenté plus fortement que le 50 <sup>ème</sup> percentile des taux de croissance des communes mais moins que le 95 <sup>ème</sup> percentile
	a augmenté plus fortement que le 95 <sup>ème</sup> percentile des taux de croissance des communes

(\*): ce pourcentage correspond à l'augmentation annuelle de l'indice suisse des prix à la consommation entre décembre 1995 et juin 2003 (source: Office fédéral de la statistique).